



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Fermeture des NECS et après ?

Au fond la fermeture des NEC n'est pas une surprise, la question était de savoir quand. Le plus surprenant, le plus regrettable est l'empressement de la direction et le timing très (trop) court entre l'annonce et la fermeture effective. Notre préoccupation première est de répondre aux inquiétudes des personnels quant à leur devenir.

Il s'agit de négocier en amont pour les personnels, un accompagnement de qualité, sans oublier à terme la nécessaire revalorisation des fonctions qui auront considérablement changé dans leurs missions au quotidien.

Pour la CFDT il est urgent d'ouvrir une négociation permettant de sécuriser l'avenir professionnel de tous les agents, y compris ceux des Espaces Entreprises.

Avec vous, nous porterons les revendications suivantes :

- **Avoir la possibilité de suivre ou non son activité.**
- **Permettre d'être reclasser dans un autre établissement.**
- **Obtenir une compensation en cas de mobilité fonctionnelle et ou géographique.**
- **Etre formé aux nouvelles missions qui vont se mettre en place sur la PPDC.**
- **Donner à chacun des garanties sur son parcours professionnel.**

Les changements qui sont annoncés vont nécessiter de la part de tous les personnels un gros effort d'adaptation. Si ces projets sont incontournables pour maintenir activité et emploi, ils ne pourront être couronnés de succès que si l'humain est au centre !

Avec vous, la responsabilité de la CFDT est d'y veiller en négociant toutes les garanties nécessaires.